



# AMÉNAGER ET OUVRIR AU PUBLIC LE BOIS DE L'HIPPODROME

PILOTAGE SERVICE : POLE DÉVELOPPEMENT DURABLE

FICHE  
ACTION N°2  
axe 1



## Axe 1 : Une ville qui améliore durablement son cadre de vie

### OBJECTIFS :

- 1.1 Préserver la biodiversité et la nature dans la ville
- + 1.5 Accompagner les mutations de la ville par un aménagement durable
- + 4.2 Eduquer au développement durable et à l'écocitoyenneté

### ENJEUX :

- Le renforcement de la biodiversité
- La découverte et l'appropriation de la nature en ville
- Un cadre de vie de qualité dans un contexte de modifications urbaines
- La connaissance du patrimoine communal



*Le Bois de l'hippodrome se situe au cœur d'une zone d'habitation dense et au carrefour de quatre communes de l'agglomération bordelaise : Le Bouscat, Bruges, Eysines et Bordeaux. Il représente un espace naturel de 5 hectares situé au sein d'un quartier inscrit dans le contrat urbain de cohésion sociale. Une station de desserte du futur tramway sera implantée le long du bois, ce qui permettra de faciliter l'accès au site.*

*L'ouverture et la protection du Bois de l'hippodrome permettra de créer un lieu à visée pédagogique pour le grand public sur le thème de la biodiversité en milieu urbain. Il permettra de développer la trame verte communautaire, tout en offrant un nouvel espace récréatif de proximité. Le projet d'aménagement de cet espace naturel offre l'opportunité d'une valorisation pédagogique et de sensibilisation, un agent sera spécifiquement dédié à sa gestion.*

## PROJETS CONCRETS MIS EN ŒUVRE

- a** Aménager en ménageant le site.
- b** Porter une démarche de participation citoyenne complète et innovante.
- c** Intégrer le projet dans la politique communautaire Nature en ville.
- d** Renforcer l'exemplarité de la Mairie dans le domaine de la préservation de la nature (labellisation du bois en espace vert écologique, labellisation refuge Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)).
- e** Engager une action de formation/action pour le service espaces verts sur la gestion d'espaces naturels.
- f** Introduire une procédure d'aménagement concerté permettant l'association des acteurs et l'intégration de clauses sociales.

2012

2013

2014

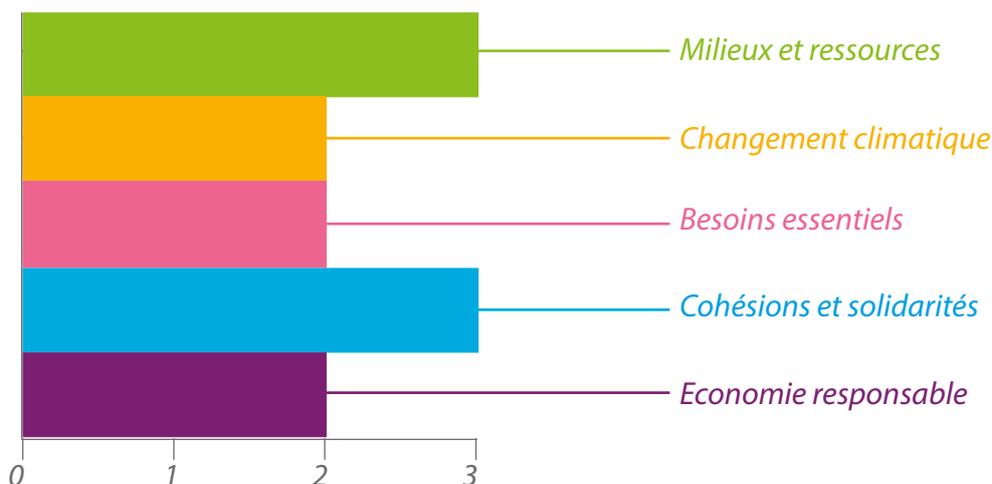
Au-delà de 2014



## LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Les 5 finalités du développement durable

> 0 à 1, finalité peu ou pas concernée, > 2, finalité très concernée, > 3, finalité totalement concernée.



## SUIVI ET ÉVALUATION

### Indicateurs de réalisation

Projets	Indicateurs
<b>d</b>	Nombre de labels obtenus
<b>e</b>	Nombre de formations proposées au service espaces verts

### Indicateurs de résultat

Projets	Indicateurs
<b>a</b>	Nombre (variété et diversité) d'espèces faunistiques et floristiques présentes sur le bois
<b>e</b>	Part des agents des services espaces verts formés à la gestion des espaces naturels
	Nombre d'élèves ayant assisté à des animations de sensibilisation sur le bois + nombre d'animations
	Nombre d'animations mises en place
	Fréquentation du public
	Nombre de demandes et nombre d'adhérents au rucher pédagogique
	Nombre d'animations portées par des associations

Les indicateurs ci-dessus sont renseignés sur 2012, 2013, 2014 pour permettre des bilans annuels et une évaluation finale de la démarche.

